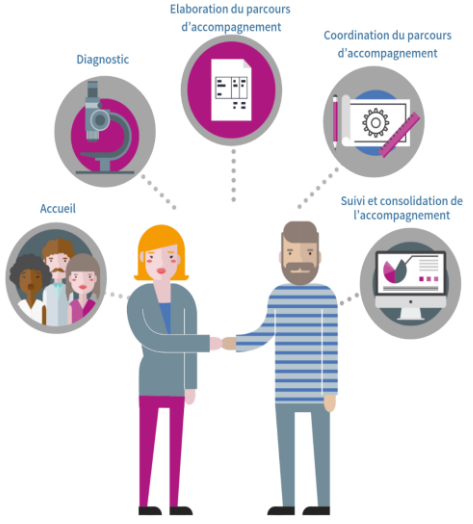


# Fiche de présentation du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)

à destination des acteurs de l'accompagnement ESS en Hauts-de-France

<b>Description du dispositif porté</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structures employeuses de l'ESS qui souhaitent consolider ou développer leurs activités et emplois.</li> <li>- Le cœur de cible du DLA est les petites et moyennes structures employeuses de l'ESS. Exception : les départements de l'Aisne et la Somme où des structures employeuses peuvent bénéficier du DLA. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, les structures non employeuses (si moins de 3 ans) sont orientées vers les opérateurs « STARTER ESS » (1<sup>er</sup> cercle du Réseau Tremplin).</li> </ul>
	<b>Apports aux bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le DLA est un accompagnement au changement de la structure bénéficiaire.</li> <li>- Le point de départ est un diagnostic de la situation de la structure (dit « partagé » car réalisé par la structure et le.a chargé.e de mission). Ainsi, un accompagnement DLA permet une prise de recul / l'apport d'une vision extérieure à la structure bénéficiaire, un appui et des conseils sur mesure, de rassurer les structures sur leurs décisions et leurs choix.</li> <li>- L'accompagnement peut être individuel ou collectif.</li> <li>- Les thématiques d'accompagnement sont vastes et s'adaptent aux besoins de la structure : RH, gouvernance, économique, financier, stratégique, ...</li> </ul>
	<b>Etapes du dispositif</b>	 <p>Le parcours d'accompagnement peut proposer un accompagnement de la part d'un prestataire, et/ou du chargé de mission et/ou de se rapprocher d'autres acteurs de l'accompagnement du territoire.</p> <p>Lorsque le diagnostic partagé (incluant le parcours d'accompagnement proposé) est rédigé, il est présenté à un comité d'appui qui peut y apporter des précisions, des compléments afin de s'assurer que ce qui est proposé à la structure bénéficiaire ou au collectif accompagné est le plus adapté à son besoin.</p>
	<b>Moyens de sollicitation du dispositif par les bénéficiaires cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contact direct via site national : <a href="http://www.info-dla.fr">www.info-dla.fr</a> (mail, téléphone).</li> <li>- Orientation ou recommandation par les autres réseaux, les financeurs ou autres acteurs de l'écosystème.</li> </ul>
	<b>Compléments</b>	Un accompagnement DLA s'inscrit dans un temps long et dans une démarche volontaire de la part de la structure.

<b>Fonctionnement du réseau</b>	<b>Structures membres</b>	Nord Actif (DLA Nord) / Pas-de-Calais Actif (DLA Pas-de-Calais) / BGE Picardie (DLA Oise) / IRIAE HDF (DLA Aisne et DLA Somme) / LMA HDF (DLA Régional)
	<b>Comment le rejoindre ?</b>	Le statut d'opérateur DLA est attribué par appel à projet de l'Etat en région.
	<b>Organisation des échanges entre membres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanges mails</li> <li>- Temps d'échange collectif entre opérateur DLA (en visio ou présentiel) appelés interDLA.</li> </ul>
	<b>Moyen et types de sollicitation du réseau par d'autres acteurs de l'accompagnement</b>	Par sollicitation directe.
<b>Autres remarques</b>		<p>A chaque phase de l'accompagnement des structures bénéficiaires du DLA, les chargé.es de mission sont amené.es à travailler en étroite collaboration avec les autres acteurs de l'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Accueil</b> : réorientation vers des acteurs et dispositifs plus adaptés aux besoins de la structure</li> <li>- <b>Diagnostic</b> : enrichissement du diagnostic par des acteurs de l'accompagnement spécialisés sur le secteur d'activité, la typologie de la structure ou sur l'une des problématiques identifiées ; regards croisés des acteurs intervenants déjà autour de la structure. Cela passe notamment, mais pas uniquement, par la participation au comité d'appui.</li> <li>- <b>Parcours d'accompagnement</b> : les autres acteurs peuvent aider les chargé.es de mission DLA à identifier, prioriser et planifier les solutions d'accompagnement les plus pertinentes à mobiliser pour répondre aux enjeux mis en lumière par le diagnostic.</li> <li>- <b>Coordination du parcours d'accompagnement</b> : échanges d'informations avec les acteurs proposés dans le parcours d'accompagnement pour faciliter et suivre sa bonne mise en œuvre.</li> <li>- <b>Suivi et consolidation de l'accompagnement</b> : échanges d'informations pour partager les résultats et impacts des solutions mises en œuvre.</li> </ul>



Le Dispositif local d'accompagnement